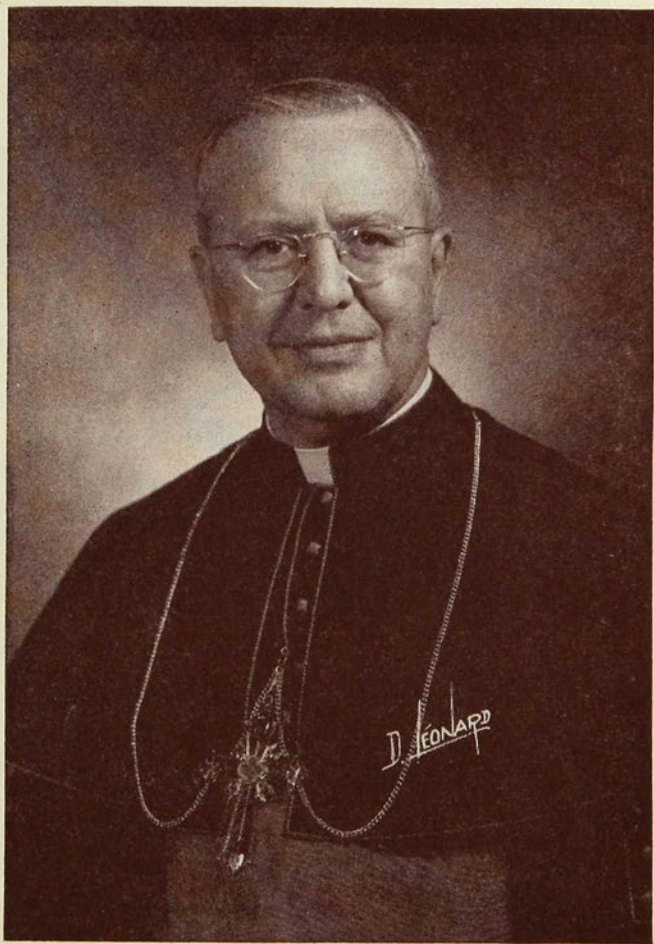


# HAÏTI

pays catholique et français



S. Exc. Mgr Albert Cousineau, C. S. C.  
Évêque coadjuteur du Cap-Haitien

L'OEUVRE DES TRACTS  
MONTRÉAL

m. 375 janvier

# L'OEUVRE DES TRACTS

Institut social populaire

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

10. *Le Mouvement ouvrier au Canada.*  
Omer Héroux
12. *Les Familles au Sacré Cœur.*  
R. P. Archambault, S. J.
14. *La Première Semaine sociale du Canada.*  
R. P. Archambault, S. J.
15. *Sainte Jeanne d'Arc.* R. P. Chossegras, S. J.
17. *Notre-Dame de Liesse.* R. P. Lecompte, S. J.
18. *Les Conditions religieuses de notre société.*  
Le cardinal Bégin
19. *Sainte Marguerite-Marie.* Une Religieuse
22. *L'Aide aux œuvres catholiques.*  
R. P. Adélar Dugré, S. J.
24. *La Formation des Elites.*  
Général de Castelnau
26. *La Société de Saint-Vincent-de-Paul.* XXX
28. *Saint Jean Berchmans.* A. Dragon, S. J.
30. *Le Maréchal Foch.* XXX
31. *L'Instruction obligatoire.* R. P. Barbara, S. J.
32. *Le Compagnie de Jésus.* Ad. Dugré, S. J.
33. *Le Choix d'un état de vie (jeunes gens).*  
R. P. d'Orsonnens, S. J.
- 33a *Le Choix d'un état de vie (jeunes filles).*  
R. P. d'Orsonnens, S. J.
34. *Les Congrès eucharistiques internationaux.*  
R. P. Archambault, S. J.
38. *Contre le blasphème, tous !.* Al. Dugré, S. J.
42. *Saint Gérard Majella.* Abbé P.-E. Gauthier
44. *Les Bienheureux Grignon de Montfort.*  
F. Ananie, F. S. G.
45. *Monseigneur François de Laval.*  
R. P. Lecompte, S. J.
46. *Les Exercices spirituels de saint Ignace.*  
S. S. Pie XI
47. *La Villa La Broquerie.*  
R. P. Archambault, S. J.
48. *Saint Jean-Baptiste.* R. P. Alex. Dugré, S. J.
51. *Monseigneur Alexandre Taché.*  
R. P. Latour, O. M. I.
56. *Contre le travail du dimanche.*  
R. P. Archambault, S. J.
57. *L'Œuvre de la Villa Saint-Martin.*  
R. P. Gustave Jean, S. J.
58. *Monseigneur Laffèche.* R. P. Ad. Dugré, S. J.
59. *Les Bienheureux Bellarmin.*  
R. P. Archambault, S. J.
60. *La Vénérable Bernadette Soubirous.*  
Abbé P.-E. Gauthier
62. *Le Recrutement des Retraitants.* XXX
64. *L'Œuvre du curé Labelle.* Abbé H. Lecompte
65. *Saint François Xavier.* Abbé C. Rondeau
67. *Le Catholicisme en Chine.* Mgr Beupin
68. *Le Jubilé de 1925.* XXX
71. *Saint Pierre Canisius.* R. P. Lecompte, S. J.
72. *Sainte Marie-Sophie Baral.* R. S. C. J.
73. *Nos Martyrs canadiens.* P. Archambault, S. J.
74. *Les Serettes de Marie.*  
R. P. Lépicier, O. S. M.
75. *Les Clubs sociaux neutres.* Abbé C. Gagnon
76. *La Presse catholique.* Mgr Elias Roy
77. *L'A. C. J. C.* Chanoine Courchesne
79. *Encyclique sur la fête du Christ-Roi.*  
S. S. Pie XI
80. *La Retraite spirituelle.* S. Alph. de Liguori
81. *Une enquête sur le scoutisme français.* XXX
82. *Le Secrétariat des Familles.*  
Dr Elzéar Miville-Dechêne
83. *Le Dr Amédée Marsan.* R. P. Léopold, O. C. R.
84. *Comment lutter contre le mauvais cinéma.*  
Léo Pelland, avocat
86. *Saint Louis de Gonzague, confesseur.*  
R. P. Plamondon, S. J.
87. *La Transgression du devoir dominical.* XXX
90. *André Grasset de Saint-Sauveur.* XXX
91. *Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier !*  
R. P. Archambault, S. J.
95. *Répliques du bon sens — II.*  
Capitaine Magniez
96. *Marie de l'Incarnation.* R. P. Farley, C. S. V.
97. *Dimanche vs Cinéma.* Chanoine Harbour
98. *Thaumaturges de chez nous.* J. Dugas, S. J.
100. *Le Rapport Boyer sur le cinéma.* XXX
102. *Les Retraites fermées en Belgique.*  
R. P. Laveille, S. J.
104. *Répliques du bon sens — III.*  
Capitaine Magniez
106. *Les Retraites fermées.* Ferdinand Roy
108. *L'Encycl. « Misericordissimus Redemptor ».*  
S. S. Pie XI
110. *L'Apostolat.* Rodolphe Laplante
111. *Répliques du bon sens — IV.*  
Capitaine Magniez
112. *Le Drapeau canadien-français.*  
R. P. Archambault, S. J.
113. *L'Université Pontificale Grégorienne.* XXX
114. *La Retraite fermée.* Roland Millar
115. *L'Action catholique.* Mgr P.-S. Desranleau
116. *Un diocèse canadien aux Indes.*  
R. P. E. Gagnon, C. S. C.
117. *Le Mois du Dimanche.*  
R. P. Archambault, S. J.
118. *Pour le repos dominical.* D. B.
119. *Le Problème de la natalité.* Mussolini
121. *La Femme canadienne-française.*  
Sr Marie du Rédempteur, S. G. C.
123. *Charte officielle du Syndicalisme chrétien.*  
E. S. P.
124. *Le Sens social.* Abbé Joseph-C. Tremblay
125. *Sa Sainteté Pie XI.* Cardinal Rouleau
127. *L'Encyclique « Mens Nostra ».* S. S. Pie XI
128. *La Destinée sociale de la femme.*  
Marie-Thérèse Archambault
129. *Les retraites fermées.* Dr Joseph Gauvreau
130. *Le B. Albert le Grand.* R. P. Richer, O. P.
131. *La Tempérance—I.* S. G. Mgr Courchesne
132. *Les Bénédictins.*  
Dom Léonce Crenier, O. S. B.
133. *La Médaille miraculeuse.*  
R. P. Plamondon, S. J.
136. *La Formation d'une élite féminine.*  
Marguerite Bourgeois
137. *L'Eucharistie et la Charité.* C.-J. Magnan
138. *T. R. P. Basile-Antoine-Marie Moreau.*  
Une Religieuse de Sainte-Croix
139. *La Tempérance—II.* S. G. Mgr Courchesne
141. *L'Ouvrier en Russie.* E. S. P.
142. *L'Action catholique.* Mgr Eugène Lapointe
143. *La Russie en 1930.* Dr Georges Lodygensky
144. *Le Scoutisme canadien-français.*  
R. P. Paul Bélanger, S. J.
145. *L'Aumône.* Mgr Charles Lamarche
146. *Le Monument du Souvenir canadien.*  
L'hon. Rodolphe Lemieux
153. *Un groupe de jeunesse catholique.*  
Abbé Aurèle Parrot

# HAÏTI

## pays catholique et français

*Le 17 janvier dernier, S. Exc. le Délégué apostolique annonçait une nouvelle qui fut accueillie avec joie et fierté : Rome venait d'élever à l'épiscopat un des religieux les plus distingués du Canada français. Et comme pour souligner l'importance de plus en plus grande que l'Église reconnaît à notre groupe ethnique, ce n'est pas dans notre pays, mais dans la république d'Haïti, que le nouvel évêque était nommé.*

*Haïti... Le nom, certes, n'est pas inconnu de la plupart de nos concitoyens, mais que représente-t-il au juste ? Dans quelle partie du monde ce pays est-il situé ? Quelle est son histoire, sa langue, sa religion ? C'est pour satisfaire cette légitime curiosité que paraît cette plaquette. Elle donnera quelques renseignements intéressants. Elle apportera en même temps au nouvel élu le modeste témoignage de notre admiration et nos vœux les plus sincères.*

## La république d'Haïti

*Notes géographiques.* — L'île d'Haïti, la plus vaste des Antilles après Cuba, est située entre ce pays — à quelque 50 milles au sud-est — et Porto-Rico. Sa côte nord est baignée par les eaux de l'océan Atlantique, sa rive sud par la mer des Antilles. Le territoire de l'île mesure 28,980 milles carrés. Il est divisé en deux parties: la République dominicaine à l'est, la république d'Haïti à l'ouest. Celle-ci occupe environ 11,700 milles carrés, à peu près l'étendue de la Belgique. *Haïti*, dans la langue créole, signifie « Haute Terre »; en fait, 8,000 milles carrés de la superficie totale de l'île sont montagneux.

Sol fertile. On y cultive la canne à sucre, le coton, le tabac, le cacao, le café. D'immenses forêts contiennent des bois précieux. La mer regorge de poissons. Climat humide et chaud.

*Notes historiques.* — Haïti, la seule république de l'hémisphère occidental où le français est la langue officielle, a une histoire intéressante et variée. Découverte et gouvernée à son origine par l'Espagne, elle devint par la suite une possession française et fut administrée par la France pendant plus de cent ans. Elle a l'honneur d'avoir été la deuxième nation du continent américain à établir un gouvernement indépendant.

Christophe Colomb découvrit cette île le 6 décembre 1492, au cours de son premier voyage. Les indigènes l'appelaient Haïti. Il la nomma « Hispaniola », « l'île espagnole », et établit près de l'endroit de la présente ville de Cap-Haïtien, une colonie, « La Navidad ». L'île tout entière tomba bientôt sous la domination des Espagnols. Ses habitants étaient des Indiens Arawak, un million environ. Ils disparurent presque tous en quelques années, tués sur le champ de bataille ou exténués par le rude travail auquel ils étaient soumis. L'évêque Bartolomé de las Casas, indigné du traitement cruel fait aux Indiens, et désireux de les sauver d'une disparition complète, obtint des maîtres de l'Espagne l'autorisation de faire venir d'Afrique des Nègres, qu'il croyait plus aptes à ces durs travaux.

Les Français firent leur apparition vers 1625. Des boucaniers occupèrent la petite île de la Tortue (Tortuga) près de la côte nord-ouest de l'île Hispaniola, puis peu à peu ils s'emparèrent de toute la partie ouest de l'île. Par le traité de Ryswick, signé en 1697, l'Espagne céda définitivement ce territoire à la France, se réservant la partie est. Sous l'administration énergique de ses nouveaux maîtres, Saint-Domingue — c'est le nom qu'ils lui donnèrent — devint une des colonies importantes des Indes occidentales. Les institutions françaises s'y implantèrent et avec elles la langue et la religion de la métropole. Thiers a écrit qu'elle était la plus belle et la plus enviée des possessions de la France outre-mer.

Mais la Révolution française de 1789 devait avoir de profondes répercussions dans ce petit royaume paisible. Un ancien esclave noir, Toussaint Louverture, qui s'était

élevé par sa rare énergie jusqu'au rang de général dans l'armée française, réussit à s'emparer du pouvoir. Une assemblée de dix membres, qu'il convoqua en mai 1801, adopta une constitution pour tout le territoire de l'île et le nomma gouverneur à vie. Son règne ne dura pas longtemps. Vaincu par les armées que Napoléon dépêcha sur les lieux, il fut emmené en captivité en France, où il mourut.

Ses partisans ne se laissèrent pas abattre. Regroupés sous la conduite de deux autres Haïtiens, un nègre, Jean-Jacques Dessalines, et un mulâtre, Alexandre Pétion, ils finirent par l'emporter. Le 18 novembre 1803, le général Rochambeau signait l'armistice qui comportait l'évacuation complète de l'île par les troupes françaises.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1804, la colonie était proclamée indépendante et reprenait son nom indien d'Haïti. Les années qui suivirent furent marquées de luttes continuelles entre diverses factions et d'un véritable déclin du catholicisme qui ne commença à renaître qu'en 1860. Les deux parties de l'île se divisèrent en États rivaux, puis se réunirent pour se séparer de nouveau en 1844, alors que fut fondée la République dominicaine.

La république d'Haïti continua à être le théâtre de luttes intestines et de révolutions fréquentes. En 1915, alors que les troubles devenaient de plus en plus sérieux et menaçaient son existence, les États-Unis intervinrent et s'efforcèrent, durant une occupation de dix ans, d'aider les bons éléments à relever leur pays. Depuis leur départ en 1934, quatre présidents se sont succédé.

La population actuelle est d'environ 3,500,000, dont 90 pour cent de noirs et le reste de « sang mêlé » ou mulâtres. Il y a aussi une petite colonie étrangère (Français, Italiens, Syriens). La plupart parlent le français, les autres un patois appelé le créole.

La capitale d'Haïti est Port-au-Prince (170,000 habitants). L'occupation française avait amené dans le pays des membres de plusieurs ordres religieux: Capucins, Dominicains, Jésuites, etc. D'autres communautés les ont peu à peu remplacés.

# La vie catholique en Haïti <sup>1</sup>

par Philippe CANTAVE

*Consul général d'Haïti au Canada*

Tous les cultes sont libres en Haïti. Chacun a le droit de professer sa religion et d'exercer son culte, pourvu qu'il ne trouble pas l'ordre public.

Cependant, la religion catholique, professée par la majorité des Haïtiens, jouit d'une situation spéciale, découlant du Concordat existant, depuis 1860, entre le Saint-Siège et le gouvernement haïtien.

Pour une population de 3 millions et demi d'habitants, d'après les statistiques publiées par l'organe officiel de l'archevêché de Port-au-Prince, — *le Bulletin de la Quinzaine*, — il y a 2 millions 688,000 catholiques baptisés.

Nous avons en permanence à Port-au-Prince — honneur enviable — une nonciature apostolique, et le nonce est d'office, chez nous, doyen du corps diplomatique. Notre gouvernement a accrédité près le Saint-Siège un ambassadeur.

La première messe qui ait été dite en Amérique eut lieu en Haïti, lors de la découverte de l'île, en 1492, par Christophe Colomb. Nous en sommes honorés et fiers.

Il y a en Haïti cinq diocèses, à la tête desquels se trouve un évêque, et, à la capitale, un archidiocèse, dont l'actuel titulaire est S. Exc. Mgr Le Gouaze <sup>2</sup>. L'archevêque et les évêques, d'après les clauses 4 et 5 stipulées dans le Concordat, sont nommés par le président de la République — en attendant l'investiture apostolique <sup>3</sup>. — et font, entre ses

---

1. Nous avons demandé au consul général d'Haïti au Canada, M. Philippe Cantave, quelques renseignements sur la vie catholique dans son pays. Il nous a adressé le manuscrit d'une conférence qu'il venait de donner. Nous en extrayons les passages suivants. (Toutes les notes sont des Éditeurs.)

2. Les autres diocèses sont: Cap-Haïtien (S. Exc. Mgr Jan), Les Cayes (S. Exc. Mgr Collignon), Gonaïves (S. Exc. Mgr Robert), Port-de-Paix (S. Exc. Mgr Guiot, des Pères de Marie).

3. C'est-à-dire que les noms des élus sont soumis au Saint-Siège.

mains, le serment suivant: « Je jure et promets à Dieu sur les saints Évangiles, comme il convient à un évêque, de garder obéissance et fidélité au gouvernement établi par la Constitution d'Haïti et de ne rien entreprendre, ni directement, ni indirectement, qui soit contraire aux intérêts de la République. »

Plusieurs religieux et religieuses nous venaient, avant la guerre, en grande partie, de France (le gouvernement haïtien, en vertu du Concordat, y entretient un établissement, le Grand Séminaire de Saint-Jacques, en Bretagne), de Belgique et du Canada.

Ces saints missionnaires font là-bas de la bonne besogne. Mais le chiffre de ces ouvriers apostoliques est terriblement insuffisant: 1 prêtre par 15,000 habitants, en moyenne, voilà notre lot en Haïti. Nous avons à peine 200 prêtres dans tout Haïti.

Une École apostolique fondée à Port-au-Prince en 1918, un Petit Séminaire et un Noviciat créés aux Cayes en 1946, forment, sous la direction de prêtres français et canadiens compétents, un clergé indigène nécessaire. Nous comptons une cinquantaine de prêtres haïtiens.

Plusieurs prêtres haïtiens nous font honneur et jadis nous eûmes l'un d'eux qui, par son savoir, la sainteté de sa vie, fut promu prélat de la Maison du Pape, Mgr Beaugé. Que de noms il me faudrait mentionner de ces prêtres qui secondent admirablement les autres missionnaires chez nous dans leur tâche considérable!

Ceux qui prétendent que les Haïtiens sont réfractaires au sacerdoce font totalement erreur. Les faits prouvent le contraire. Dans un article publié le 30 septembre 1944, dans notre journal catholique et national, *la Phalange*, sous la signature du R. P. Coré, ex-supérieur du Collège Saint-Martial, à Port-au-Prince, et intitulé « Des prêtres », je lis ceci: « Chaque année, nous dit M. le chanoine Mahst, ex-directeur de l'École apostolique, vu l'exiguïté des locaux et l'abondance des recrues, nous refusons des demandes aux cinq diocèses qui nous en proposent et nous laissons à l'épreuve d'un an et plus, dans leurs familles, des vocations

qui risquent de nous échapper. Nous avons 45 séminaristes en 1938. Vingt et une demandes d'entrée nous avaient été faites, nous n'avons pu en recevoir que neuf. Depuis lors le nombre des demandes s'est accru chaque année sans que le local ait été agrandi. »

Évidemment, ce manque de prêtres engendre un grave problème. Nos pauvres paysans, dont le fond est bon, sont privés, de longs mois durant, des lumières de la religion catholique. Quelques-uns tombent, comme ailleurs, dans la superstition. Les Haïtiens sont tous chrétiens; tous, au moins l'immense majorité, sont baptisés dans l'Église catholique. En cela, les Haïtiens sont restés fidèles à la conduite et aux directives des fondateurs de leur Indépendance.

Que firent Dessalines et ses compagnons, quand ils eurent proclamé l'indépendance? Brûlèrent-ils les églises catholiques ou les consacrèrent-ils aux cultes africains qu'ils connaissaient et pouvaient juger à leur juste valeur? Non! Dans la constitution de 1801, Toussaint Louverture déclare que « la religion catholique, apostolique et romaine est la seule publiquement professée » dans l'île, puis il ordonne « de baptiser tous les enfants, sans exception, pour que le peuple ne retourne plus au paganisme ».

La constitution de Pétion, en 1806, prescrit que « la religion catholique, apostolique et romaine, étant celle de tous les Haïtiens, est la religion de l'État ». La constitution de Christophe de 1807 dit formellement que « la religion catholique, apostolique et romaine est seule reconnue par le gouvernement. L'exercice des autres est toléré, mais non publiquement ».

La Providence a voulu qu'un évêque franco-américain fût nommé, en janvier 1943, à la tête du diocèse des Cayes, dans le sud d'Haïti. Depuis l'arrivée de S. Exc. Mgr Jean-Louis Collignon, oblat de Marie-Immaculée, des religieux et religieuses de provenance canadienne et franco-américaine ne cessent de prêter main-forte au clergé de France et d'autres nationalités qui se dévouent au bien des âmes depuis plus de quatre-vingts ans en Haïti. Les apôtres ve-

nus du Canada ne sauraient être dépaysés chez nous, car, outre la communauté de langue et de religion qui sont pour eux un précieux réconfort, la distance qui sépare nos deux pays n'est certes pas immense.

Et puis, comme le disait à Québec, en 1943, S. Exc. Mgr Collignon aux Révérendes Sœurs de Saint-François-d'Assise : « Votre œuvre sera consolante, parce que vous aurez à exercer votre influence sur des âmes simples, respectueuses et aimantes, car les Haïtiens ont bénéficié jusqu'à maintenant de la belle culture française, faite de politesse, de civilité, et ce même à la campagne. On y parle un français très pur et, pour ce qui est du créole, une expérience de quelques mois vous permettra de l'employer avec facilité. Les programmes scolaires s'apparentent aux nôtres. Les enfants sont précoces et même brillants. »

Ajouterai-je qu'un cordial et chaleureux accueil est réservé aux religieux et religieuses du Canada. Outre la Congrégation des Oblats <sup>1</sup>, nous avons en Haïti, les Pères du Saint-Esprit, les Pères de Montfort, les Pères Rédemptoristes, les Pères de Sainte-Croix, les Sœurs de Sainte-Anne, les Sœurs de l'Immaculée-Conception, les Sœurs Grises de Saint-Hyacinthe, les Sœurs de Saint-Louis-de-France, les Sœurs de Saint-François-d'Assise, les Filles de la Sagesse, les Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, les Frères du Sacré-Cœur, les Frères de l'Instruction chrétienne.

Le gouvernement haïtien est officiellement catholique et il a nettement pris position en faveur de l'Église romaine. Cette force de l'exemple est un sujet d'édification pour tous. L'ancien nonce apostolique en Haïti, S. Exc. Mgr Pacini, en présentant ses lettres de créance au président de la République, déclarait :

« Pour n'avoir, jusqu'à ce jour, représenté le Saint-Siège qu'auprès de gouvernements de l'autre hémisphère, je ne connais pas moins l'intéressante histoire de la noble nation de Toussaint Louverture, de Dessalines, de Pétion

---

1. Les Oblats sont au nombre de trente-six, dont quatorze d'origine canadienne-française.

et de Christophe. C'est assez dire que je sens intensément l'honneur qu'a daigné me faire le Souverain Pontife en m'envoyant comme son représentant chez le peuple haïtien. Ce peuple, certes, a le droit d'être fier d'avoir — le premier de la race noire et le second de toute l'Amérique — conquis, de haute lutte, son indépendance nationale; mais, celle-ci à peine réalisée, il a voulu lier de manière officielle et solennelle son destin à la foi et à l'Église catholique. C'est pour cela que, sans remonter à ces époques plus anciennes où vos illustres fondateurs se faisaient gloire de professer une méritoire fidélité aux croyances catholiques, un nonce papal ne saurait oublier les quatre-vingt-six années de loyale et si féconde collaboration, grâce au célèbre instrument diplomatique de 1860 qui a toujours uni, dans le respect le plus absolu de leurs mutuelles prérogatives, l'État haïtien et l'Église à laquelle appartient l'immense majorité de ce cher peuple.

« Ma fierté, faut-il l'avouer, s'accroît, si je puis dire, d'une part, des sentiments de religieuse et filiale vénération que je sais être traditionnellement professés ici pour le Vicaire du Christ et dont, au besoin, je trouverais une preuve de plus, car l'histoire m'en fournirait maints témoignages, dans l'enrôlement volontaire de quelques-uns des vôtres, naguère, dans le régiment des zouaves pontificaux, et, d'autre part, dans la paternelle et toute spéciale affection qui fut et qui reste — je le sais pertinemment — celle des Pontifes romains pour leurs chers fils d'Haïti, dont ils furent, voici plus d'un siècle, les premiers à reconnaître officiellement l'indépendance chèrement acquise, comme ils demeurent encore prêts à leur tendre, dans le malheur, une main secourable. »

Le président Estimé répondit à son tour: « Nous sommes flattés du choix qui a été fait de Votre Excellence pour venir intensifier, s'il en était besoin, les liens lointains et traditionnels qui nous unissent à la Chaire de saint Pierre. Que Votre Excellence se rassure!

« Nul peuple, en effet, n'est plus que le nôtre, dans son immense majorité, attaché à la foi catholique. Nul peuple

n'est plus robustement convaincu que se réaliseront un jour prochain les promesses de paix et de fraternité faites aux hommes de bonne volonté par le divin Maître. Nul peuple n'a une plus grande confiance dans le triomphe indéfectible de l'idéal de bonté et de justice dont le christianisme est la plus haute incarnation et le plus puissant symbole.

« C'est cette magnifique espérance qui a animé nos pères dans leurs luttes épiques pour établir la liberté et la fraternité dans ce petit coin de terre, à l'origine même de notre communauté. Et c'est pour mieux concrétiser leurs désirs d'organiser les manifestations de leur foi qu'ils ont intégré les principes et les dispositions contenus dans l'un de nos plus vieux instruments diplomatiques, le Concordat, dont les charges et les privilèges ont toujours été scrupuleusement respectés par les hautes parties contractantes. »

Au clergé s'ajoute des œuvres d'action catholique et les mouvements spécialisés tels que la J. E. C., la J. O. C., la J. I. C., J. A. C., J. S. C. L. (jeunes scouts catholiques) et les « guides ». Pour ces jeunes gens, la belle devise : « Piété, étude, action » est une vivante réalité.

Il y a aussi les Enfants de Marie, les Croisés, les Abeilles, les Dames de Saint-François-de-Sales, de Saint-Vincent-de-Paul, la Garde d'honneur, l'Association mixte de l'œuvre chrétienne, les Vaillistes.

Ces dernières appartiennent, en général, à des familles aisées, distinguées et, après avoir pendant toute la semaine consacré leur temps à cette noble mais dure carrière qu'est l'enseignement, elles vont, le dimanche après-midi, non pas comme les autres se divertir, mais consacrer leurs loisirs à faire le catéchisme aux petits campagnards ignorants, afin d'élever leur niveau spirituel et intellectuel. D'autres jeunes filles font leurs adieux au monde pour suivre les voies sublimes du cloître.

Cet apostolat laïque, ainsi que le veut Notre Saint-Père le Pape glorieusement régnant, est admirable et prouve l'ardente vie catholique qui anime la jeunesse haïtienne désireuse de servir, de conquérir et qui se donne

pour devise: « Plus de lumière, toujours plus haut et toujours mieux. »

D'autres manifestations suffisent à montrer le visage catholique d'Haïti. Le carême est observé dans nos familles.

La Fête-Dieu est une fête d'obligation chez nous et, au sortir de la messe, on suit la procession du Saint Sacrement, laquelle s'arrête à de nombreux reposoirs artistement préparés pour recevoir le Christ-Roi.

Avec moins de solennité qu'au jour de sa fête, mais d'une façon non moins touchante, on descend le Christ de son tabernacle, dans nos paroisses, aux heures des agonies, pour le mener dans une visite publique consoler les mourants.

Le 2 novembre, la solennité des morts, on va en famille au cimetière, à la voix éplorée des cloches, porter des fleurs et des prières aux tombes des disparus: profession de foi publique en l'autre vie que personne n'omet.

Aux Rameaux qui priment Pâques, chacun va à l'église avec des palmes que nous conservons, ensuite, pieusement, dans nos maisons.

A Noël, on élève des crèches à la maison et à l'église pour y adorer, au milieu des vieux cantiques, le petit Jésus: touchante affirmation d'un Rédempteur céleste qui est venu et dont ni les philosophes ni même les ignorances populaires n'effacent le souvenir. Nous communions en général à la messe de minuit, et, par respect pour le Saint Sacrement, il faut être à jeun depuis huit heures du soir.

Nous observons fidèlement le premier vendredi du mois. Et nos églises à toutes les messes (en Haïti on en a quatre: la première à 4 heures du matin, la deuxième à 6 heures, celle de 8 heures et demie et la dernière à 10 heures) sont remplies de fidèles des deux sexes. Nombreux sont ceux et celles qui s'approchent de la sainte table et qui, ensuite, durant la journée, font une heure d'adoration et assistent à la bénédiction du Saint Sacrement.

L'Assomption, le 15 août, est une fête d'obligation. Nous avons plusieurs lieux de pèlerinage, notamment au

Bel-air, où est érigée une église à Notre-Dame du Perpétuel Secours qui, depuis le 8 décembre 1942, est la patronne d'Haïti. Chaque année, les élèves des écoles haïtiennes vont, au mois de juin, lui renouveler la reconnaissance d'Haïti qu'elle a si miraculeusement épargnée d'un fléau terrible, une épidémie de variole qui ravageait toute la population de notre pays.

Dans nos bonnes familles, la prière en commun, la récitation du chapelet se font encore, ainsi que des neuvaines.

Si beaucoup a été fait, plus peut-être reste à accomplir en Haïti. Mais ce qui est consolant, c'est que, ainsi que le disait Sa Sainteté Pie XI en accueillant, en 1931, notre ministre plénipotentiaire auprès du Vatican (nous avons depuis un ambassadeur), « l'âme de ce peuple est profondément pénétrée d'esprit chrétien. Aussi le gouvernement qu'il s'est donné se fait-il sagement un devoir de reconnaître à l'Église, dans la prédication de la doctrine évangélique, dans l'éducation de la jeunesse, dans l'exercice de son activité bienfaisante pour le progrès religieux, moral et social de toutes les classes de la nation, cette liberté d'action qui tourne finalement à l'avantage de la société, non moins que de l'Église elle-même ».

En Haïti, nous voulons Dieu. Dieu doit régner, et rien n'éclipsera les rayons merveilleux de son pouvoir.



## S. Exc. Mgr Albert Cousineau, C. S. C.

*évêque coadjuteur du Cap-Haïtien*

Le 17 janvier 1951, le curé de la paroisse de Saint-Laurent est devenu Son Excellence Mgr Albert Cousineau, évêque coadjuteur, *cum futura successione*, du diocèse du Cap-Haïtien, en Haïti. Nous n'aurons pas la témérité de risquer ici une appréciation, toute laudative qu'elle puisse être, d'une existence déjà si bien remplie. Bornons-nous à indiquer les étapes principales qui l'ont marquée.

Né à Saint-Laurent le 4 janvier 1895, le nouvel élu fut élevé par une mère qui était une sainte et grandit sous la douce influence des religieux de Sainte-Croix qui marquèrent fortement son âme, si bien qu'une fois ses études terminées, il lui parut tout normal, au mois d'août 1914, de gagner le noviciat de Sainte-Geneviève pour offrir au Seigneur ses talents et sa jeunesse.

De 1915 à 1919, il est au scolasticat de Québec, poursuivant ses études théologiques au Grand Séminaire. Avec tout son cœur, il se plongea dans saint Thomas, scruta les saintes Écritures, se préparant les outils dont il saurait tirer un si heureux parti dans la suite. Avec la plus grande distinction, il y obtient la licence en philosophie (1917) et en théologie (1918). Ordonné prêtre le 25 mai 1918, il complète ses études pendant l'année scolaire suivante et obtient son doctorat en théologie. Il eut aussi l'honneur d'être le premier lauréat du prix « Monseigneur Pâquet ».

Au mois de septembre 1919, nous le retrouvons à Saint-Laurent, directeur spirituel au Séminaire de Sainte-Croix et professeur de belles-lettres au collège; il y demeura deux ans. Au mois d'août 1921, il partit pour Paris, faire des études spéciales en littérature. Inscrit à l'Institut catholique, il y obtient le diplôme en pédagogie et en enseignement secondaire; étudiant à la Sorbonne, il décroche la licence ès lettres en 1924. Il fut là-bas le compagnon de cette phalange d'élite qui nous a valu plusieurs évêques.

L'année suivante, il devait présenter une thèse pour l'obtention du doctorat ès lettres, et ses travaux étaient

déjà assez avancés quand, au bout de quatre mois, il fut envoyé à Rome. Le supérieur général l'y appelait comme procureur général *pro tempore* et supérieur des étudiants en théologie de la Congrégation.

Revenu à Saint-Laurent au mois d'août 1924, il assumait les fonctions de directeur des philosophes et professeur de rhétorique. N'en eût-il tenu qu'aux élèves, il serait demeuré très longtemps à son poste, mais voici que les autorités majeures le jugent prêt à une plus grande responsabilité: ils le nomment, en 1928, supérieur du Collège de Saint-Laurent. Tout rappelle son passage. La magnifique chapelle est son œuvre. Il a voulu cet auditorium somptueux qui a facilité tant de réalisations scéniques. Il n'oublie pas les jeux, dotant le collège d'une arène aussi vaste que pratique. Rien n'échappe à sa sollicitude. Ce qui s'illustre moins facilement, c'est cette vie débordante qu'il communique à tous, ce dynamisme qui décuple les forces et soutient les courages. Il ne remue pas seulement ses enfants; le conventum de 1929 amène au collège douze cents anciens ravis de tant de vie et de gaieté.

En 1934, la cure de Saint-Laurent devint bientôt son nouveau champ d'activité. Il n'y devait rester que deux ans. Comme s'il s'en fût douté, le grand bâtisseur se hâta de mettre sur pied les divers mouvements spécialisés d'Action catholique pour la jeunesse; de vivifier les associations existantes et de donner à l'église paroissiale une toilette neuve qui lui assurât la sécurité, tout en maintenant l'élégance et le bon goût.

Obéissant à la demande de son supérieur général, il laisse ses paroissiens. Un matin, on aurait pu le voir partir à pied, pèlerin discret, en route pour l'Oratoire. Tout le long du parcours, il prie douloureusement. C'est à genoux qu'il gravira les escaliers interminables qui lui donneront accès au sanctuaire du mont Royal. Il va célébrer les saints mystères: ce sera la prise de possession de sa nouvelle charge de supérieur de l'Oratoire. Il arrivait comme un docile instrument du Seigneur. Songeait-il alors qu'il recevrait sous peu le dernier soupir du vénéré Frère André,

et que cette mort provoquerait un prodigieux élan des foules vers le sanctuaire? Une chose s'impose à tous: il fut l'homme de Dieu suscité pour continuer les constructions de la Basilique, au milieu des plus pénibles épreuves. Le dôme est à peine terminé que le Maître vient nous reprendre son instrument pour prolonger son œuvre sur une plus grande échelle. C'est tout Sainte-Croix qu'il aura à guider, à développer, à vivifier.

Pendant son généralat, la Congrégation voit un développement considérable: publications nombreuses; procès ordinaire du T. R. P. Basile Moreau, fondateur de la Congrégation, et celui du Frère André, fondateur de l'Oratoire Saint-Joseph; érection de plus de soixante provinces, vice-provinces, maisons ou œuvres au Canada, en France, aux États-Unis, aux Indes, au Brésil et en Haïti. A l'intérieur même de la communauté, une évolution importante se produit: Pères et Frères sont constitués en provinces homogènes, sous un gouvernement général commun. Il donne à ses fils, au chapitre général de 1950, des constitutions revisées et adaptées aux nécessités des temps présents. Constitutions contenant près de huit cents articles que la Sacrée Congrégation des Religieux vient d'approuver.

Au mois d'août dernier, le nouvel élu avait été nommé curé de la paroisse de Saint-Laurent.

C. S. C.

## Diocèse du Cap-Haïtien

(Notes sur le clergé, les fidèles et les institutions religieuses)

1. *Cap-Haïtien*. — Ancien Cap-Français, capitale du temps de la colonie, deuxième ville du pays par sa population et son importance. Population d'environ 35,000 âmes. Port de mer, industries, site magnifique.

Evêché, préfecture, hôpital, collège, lycées, écoles congréganistes, pour garçons et filles, Ecole industrielle, prison, arsenal, etc.

2. *Evêque*. — S. Exc. Mgr J.-M. Jan, Breton, 75 ans, 27 ans d'épiscopat, 50 ans de sacerdoce, en Haïti depuis 50 ans. Evêque bâtisseur, qui a doté son diocèse d'une cathédrale restaurée, d'un collège, de nombreuses églises, chapelles, écoles où il a mis tous ses revenus. Evêque admirable de piété, de dévouement et d'esprit de sacrifice, chéri de ses fidèles.

3. *Diocèse*. — Population catholique d'environ 450,000 âmes, statistiques basées sur les baptêmes.

4. *Paroisses*. — Environ 27, dont plusieurs entre les mains du clergé indigène. L'une d'elles est desservie par les Pères de Sainte-Croix de la Province canadienne. Chacune de ces paroisses comprend plusieurs dessertes, il y en a qui en ont jusqu'à 10. Rares sont celles qui ont moins de 10,000 âmes et quelques-unes en comptent 40,000. Dans la plupart il n'y a qu'un seul prêtre.

5. *Clergé*. — Environ 40 prêtres séculiers, dont 7 ou 8 haïtiens, les autres français de la Bretagne. Clergé exemplaire à tout point de vue, d'un grand dévouement. Comme clergé régulier, 10 Pères de Sainte-Croix de la Province canadienne qui constituent le personnel du Collège du Cap-Haïtien, plus deux autres dans une paroisse.

6. *Fidèles*. — Très attachés à la religion catholique, très respectueux envers le prêtre, pleins de confiance en lui. Peuple très pieux, aimant beaucoup les cérémonies religieuses, ne les trouvant jamais trop longues. Quelques-uns, par ignorance, y mêleront parfois de la superstition, d'autres se laisseront attirer par les offres alléchantes des protestants, mais tout porte à croire que, dans la plupart des cas, il y a un manque de sérieux. Tous tiennent à mourir catholiquement.

7. *Institutions*. — A) Canadiennes: I. Pères de Sainte-Croix de la Province canadienne: a) Collège Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Cap-Haïtien, primaire-secondaire, 550 élèves, 10 Pères, 2 coadjuteurs, une dizaine de professeurs laïques dévoués et compétents, 3 Sœurs Marianites de Sainte-Croix de France; ce collège fut aux mains du clergé diocésain jusqu'en octobre 1944, alors qu'il devint la propriété de la

Congrégation de Sainte-Croix; b) Petit Séminaire du Sacré-Cœur: Ecole apostolique attenante au collège, pour le recrutement des prêtres indigènes pour la Congrégation; plein d'avenir: actuellement au Canada 2 scolastiques-philosophes et un novice; c) paroisse Sainte-Rose-de-Lima (Pilate): 2 Pères.

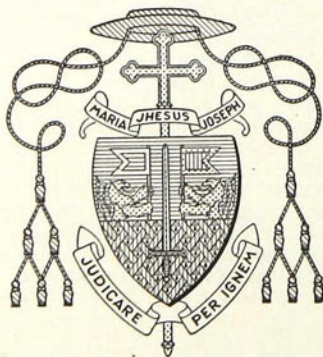
II. Sœurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception: Ecole et dispensaire dans la paroisse de Limbé.

B) Autres institutions dans la ville épiscopale du Cap-Haïtien: a) Frères de l'Instruction chrétienne (France), mais plusieurs canadiens y enseignent, école primaire, environ 950 garçons; b) Sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny: école pour filles, primaire-supérieure, environ 800 filles; c) Filles de Marie (Belgique): école primaire, environ 450 filles; d) Filles de la Sagesse: au service de l'hôpital et de l'évêché, plusieurs Canadiennes s'y trouvent. Ces Congrégations, soit d'hommes, soit de femmes, ont aussi des écoles dans les autres centres importants du diocèse; d) Marianites de Sainte-Croix (France) au service du Collège Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours.

8. *Edifices religieux* (dans la ville épiscopale). — Cathédrale, évêché, salle paroissiale et salle d'œuvres, presbytère, Collège Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Petit Séminaire du Sacré-Cœur, lycées, hôpital, hospice pour les vieillards, maison populaire d'éducation (orphelinat).

9. *Service religieux* (ville épiscopale). — Une seule paroisse: la cathédrale; huit chapelles diverses dans la ville où le service dominical a lieu.

10. *Œuvres diocésaines*. — Croisade eucharistique; Scouts, Guides, tous les mouvements d'Action catholique; associations pieuses correspondant aux Dames de Sainte-Anne, Enfants de Marie; cinéma éducateur, prédication du carême, retraites paroissiales.



ARMOIRES DE S. EXC. MGR COUSINEAU  
(Institut généalogique Drouin)

# L'ŒUVRE DES TRACTS

154. *La Sanctification du dimanche* . . . . . XXX  
 158. *La Société St-Vincent-de-Paul à Montréal.*  
 . . . . . J.-A. Julien  
 159. *La Malaise économique* . . . . . Nos Evêques  
 163. *Les Carrières* — I.  
 . . . . . Mgr Piquet et P. L. Lalande, S. J.  
 165. *Les Carrières* — II.  
 . . . . . A. Perrault, C. R., et J. Sirois, N. P.  
 167. *Les Carrières* — III  
 . . . . . Dr J. Gauvreau et A. Mailhiot  
 168. *Les Carrières* — IV.  
 . . . . . S. Exc. Mgr Vachon et A. Bédard  
 169. *Encyclique « Dilectissima Nobis ».*  
 . . . . . S. S. Pie XI  
 171. *L'Héroïque Aventure.*  
 . . . . . R. P. Gérard Goulet, S. J.  
 172. *Les Carrières* — V.  
 . . . . . A. Champagne et P. Jonas  
 173. *La Famine en Russie* . . . . . Cilacc  
 174. *Les Carrières* — VI. A. Rioux et A. Godbout  
 176. *Le Message de Jésus... Ses sources* — II.  
 . . . . . R. P. L.-A. Tétrault, S. J.  
 177. *L'Eglise de Rome et les Eglises orientales.*  
 . . . . . Abbé J.-A. Sabourin  
 178. *Les Carrières* — VII.  
 . . . . . E. L'Heureux et A. Léveillé  
 179. *Un Monastère de Bénédictines au Canada.*  
 . . . . . R. P. Paul Donœur, S. J.  
 183. *L'Apostolat* . . . . . J. Sylvestre et A. Provencher  
 184. *Pour le plein rendement des Retraites fermées.*  
 . . . . . E. Mathieu et M. Chartrand  
 185. *Mgr Provencher* . . . . . R. P. Alex. Dugré, S. J.  
 186. *Les Carrières* — VIII.  
 . . . . . E. Minville et A. Laurendeau  
 187. *Saint Jean Bosco* . . . . . P. René Girard, S. J.  
 189. *La Retraite fermée et les jeunes.*  
 . . . . . Jean-Paul Verschelden  
 190. *Armand La Vergne* . . . . . XXX  
 191. *Les Bx Martyrs Jésuites du Paraguay.*  
 . . . . . R. P. Tenneson, S. J.  
 192. *La Retraite fermée, œuvre essentielle.*  
 . . . . . Gérard Tremblay  
 197. *Pacifisme révolutionnaire.*  
 . . . . . « Lettres de Rome »  
 198. *L'Œuvre des Gouttes de lait paroissiales.*  
 . . . . . Dr Joseph Gauvreau  
 199. *Les Jésuites* . . . . . Abbé Joseph Gariépy  
 200. *L'Œuvre des Terrains de Jeux* . . . . . O. T. J.  
 201. *Sous la menace rouge.*  
 . . . . . R. P. Archambault, S. J.  
 202. *Un quart d'heure au pays du Soleil Levant.*  
 . . . . . Paul-Émile Léger, P. S. S.  
 206. *L'Action catholique* — I . . . . . S. S. Pie XI  
 207. *Le Cinéma* . . . . . S. S. Pie XI  
 210. *Sœur Mathilde de la Providence.*  
 . . . . . Marie-Claire Daveluy  
 212. *Notre régime pénitentiaire* . . . . . Dr Joseph Risi  
 213. *L'Ordre social chrétien* . . . . . Cardinal Liénart  
 215. *Lettre apostolique « Nos es muy »* S. S. Pie XI  
 216. *Le Père Marquette* . . . . . Alexandre Dugré, S. J.  
 217. *Sur les pas du Frère André.*  
 . . . . . Frère Léopold, C. S. C.  
 218. *La Mission Saint-Joseph de Sillery.*  
 . . . . . R. P. Léon Pouliot, S. J.  
 219. *L'Espagne dans les chaînes* . . . . . Gil Robles  
 220. *L'Expérience d'Antigonish.*  
 . . . . . Abbé Livain Chiasson  
 221. *Le Saint Rosaire.*  
 . . . . . S. S. Pie XI et S. S. Léon XIII  
 222. *Retraites pour collégiens* . . . . . Abbé A. Mignolet  
 223. *L'Impérieuse Mission de la jeunesse.*  
 . . . . . Roger Brossard  
 224. *L'Action catholique* — II . . . . . S. S. Pie XI  
 225. *Congrès Eucharistique National de Québec.*  
 . . . . . R. P. Auguste Grondin, S. S. S.  
 226. *Lettre sur le communisme.*  
 . . . . . S. Exc. Mgr Georges Gauthier  
 227. *Le Bienheureux Pierre-Julien Eymard.*  
 . . . . . R. P. Léo Boismenu, S. S. S.  
 228. *Mémoires des minorités au Canada* . . . . . O. T.  
 229. *La Vierge en Nouvelle-France* — I.  
 . . . . . P. Charles Dubé, S. J.  
 230. *Congrès mondial de la Jeunesse* . . . . . E. S. P.  
 231. *Doit-on tolérer la propagande communiste ?*  
 . . . . . Abbé Camille Poisson  
 232. *Une Université catholique au Japon.*  
 . . . . . R. P. Hugo Lasalle, S. J.  
 233. *Le Front unique, piège communiste.*  
 . . . . . Entente internationale anticommuniste  
 234. *The Bogey of Fascism in Quebec. The Que-  
 bec « Padlock Law ».*  
 . . . . . H. F. Quinn et G. A. Coughlin, K. C.  
 235. *Vœux du premier Congrès de tempérance.*  
 . . . . . E. S. P.  
 236. *Doit-on laisser les enfants entrer au cinéma ?*  
 . . . . . Comité des Œuvres catholiques  
 237. *Guerre au blasphème, vengeance de Satan !*  
 . . . . . Abbé Georges Panneton  
 240. *Sa Sainteté Pie XII* . . . . . E. S. P.  
 241. *Lettre à l'épiscopat des Iles Philippines.*  
 . . . . . S. S. Pie XI  
 242. *Que pensent les maîtres de l'U. R. S. S. ?*  
 . . . . . S. E. P. E. S.  
 243. *La Soumission de « l'Action française »*  
 . . . . . E. S. P.  
 244. *Les Canadiens français et le Nouvel Ontario.*  
 . . . . . Dr Raoul Hurtubise  
 245. *Une élite dans l'industrie* . . . . . Abbé B. Gingras  
 246. *Lettre encyclique « Sertum Latitæ »*  
 . . . . . S. S. Pie XII  
 247. *La Vierge en Nouvelle-France* — II.  
 . . . . . P. Charles Dubé, S. J.  
 248. *Allocutions de Noël* . . . . . S. S. Pie XII  
 249. *La Nouvelle Tactique du Komintern.*  
 . . . . . Entente internationale  
 250. *La Science, la Foi, la Vision* . . . . . S. S. Pie XII  
 251. *L'Histoire du Canada commence-t-elle en  
 1760 ?*  
 . . . . . G.-E. Marquis  
 252. *Mgr Adélard Langevin, O. M. I.*  
 . . . . . Abbé Léonide Primeau  
 253. *Les Missions de la Compagnie de Jésus.* S. J.  
 254. *Aux jeunes mariés* — I . . . . . S. S. Pie XII  
 255. *La Franc-Maçonnerie.*  
 . . . . . Chanoine Georges Panneton  
 256. *IV<sup>e</sup> Centenaire de la Compagnie de Jésus.*  
 . . . . . S. S. Pie XII  
 257. *Préparation à la vie de famille.*  
 . . . . . Mme Françoise Gaudet-Smet  
 258. *L'Action catholique* . . . . . S. S. Pie XII  
 259. *Messages* . . . . . Maréchal Pétain  
 260. *Les Martyrs jésuites.*  
 . . . . . R. P. Archambault, S. J.  
 261. *La puissance de la presse et sa mission.*  
 . . . . . Mgr Philippe Perrier  
 262. *L'Action catholique féminine* . . . . . S. S. Pie XII  
 263. *La Nouvelle Loi des liqueurs* . . . . . E. S. P.  
 264. *Aux jeunes mariés* — II . . . . . S. S. Pie XII  
 265. *Trois regards sur Haïti* . . . . . Abbé B. Gingras  
 266. *Jésuites* . . . . . E. S. P.  
 267. *Y a-t-il une spiritualité d'Action catholique ?*  
 . . . . . Mgr Guerry  
 268. *Directrices d'Action catholique* . . . . . S. S. Pie XII  
 269. *Montréal, ville inconnue.* Pierre Angers, S. J.  
 270. *Dévoion à la sainte Famille.*  
 . . . . . R. P. Archambault, S. J.  
 271. *Ville-Marie* . . . . . Abbé Lionel Groulx et  
 . . . . . Mgr Olivier Maurault, P. S. S.  
 272. *Aux nouveaux époux* . . . . . S. S. Pie XII  
 273. *Nous maintiendrons.* Antoine Rivard, C. R.  
 274. *Le Couvre-Feu* . . . . . R. P. Archambault, S. J.  
 275. *La Nativité de la Sainte-Vierge d'Hochelega.*  
 . . . . . Abbé Henri Deslonghamps  
 277. *La Retraite fermée et la paix sociale.*  
 . . . . . A.-H. Tremblay  
 278. *La Question sociale* . . . . . Episcopat anglais

# L'ŒUVRE DES TRACTS

279. *Les Internationales* . . . C.-E. Campeau  
 280. *La Prière pour les prêtres*. Marc Ramus, S. J.  
 281. *Les Carrières* — IX.  
     Abbé L. Desmarais et R.-O. de Carufel  
 282. *Si les femmes voulaient*... G. Desjardins, S. J.  
 283. *Le T. R. P. Wladimir Ledochowski*,  
     R. P. Joseph Ledit, S. J.  
 284. *Le Komintern* . . . E. S. P.  
 285. *Dieu et son Eglise* . R. P. P. Harvey, S. J.  
 286. *Le Français en Acadie*.  
     S. Exc. Mgr Robichaud  
 288. *L'Œuvre des Vocations*.  
     R. P. Archambault, S. J.  
 290. *La Russie soviétique* . . . Max Eastman  
 291. *Mission des Universités* . . Lord Halifax et  
     Oscar Halecki  
 292. *La Pologne héroïque et martyre* . E. S. P.  
 293. *La guerre germano-soviétique et la question  
 du bolchévisme* . . . E. I. A.  
 294. *Mère Marie-du-Saint-Esprit*.  
     Abbé Clovis Rondeau, P. M. E.  
 295. *La Révolution nationale* . Oliveira Salazar  
 296. *Nos devoirs envers le Pape*.  
     R. P. Bonaventure Péloquin, O. F. M.  
 297. *L'Attaque des Sociétés contre le Vatican*.  
     Mgr Fulton Sheen  
 298. *La Délinquance juvénile et la guerre*.  
     R. P. Valère Massicotte, O. F. M.  
 299. *Un programme de prophylaxie*.  
     Paul Gemahling  
 300. *Le Centenaire des Sœurs Grises*.  
     Abbé Léonie Primeau  
 301. *Pourquoi voter — Comment voter* . E. S. P.  
 302. *Russie et communisme* . E. S. P.  
 303. *La Terre qui naît* . R. P. Alex. Dugré, S. J.  
 304. *Le foyer familial et la responsabilité des  
 parents* . . . J.-Omer Asselin  
 305. *Varennés agricole* . . . Firmin Létourneau  
 307. *S. S. Pie XII et la Papauté*.  
     Chanoine Alphonse Fortin  
 308. *L'Ordre Hospitalier de Saint-Jean-de-Dieu*.  
     Maurice Ruest, S. J.  
 309. *Kar Lueger* . . . P. Coulet  
 310. *Justice pour la Pologne*. Abbé L. Lefebvre  
     et Dr J. J. McCann, M. P.  
 311. *La Canada, son passé, son avenir*.  
     Thibaudeau Rinfret  
 312. *L'Évolution de l'Action catholique ouvrière*.  
     Abbé Maxime Hua  
 313. *Bases essentielles de l'Union panaméricaine*.  
     Guillermo Gonzalez, S. J.  
 315. *Journal de retraite* . . . Joseph Toniolo  
 316. *Centenaire de la conversion du cardinal  
 Newman* . . . Alexandre Dugré, S. J.  
 317. *Faut-il continuer la lutte contre le commu-  
 nisme ?* . . . E. S. P.  
 318. *La vérité sur l'Espagne*. Mgr Pla y Deniel  
 319. *La Charité chrétienne* . Eugène Thérien  
 320. *Votx catholiques de l'Allemagne et de l'Aut-  
 riche* . . . Episcopat  
 321. *Au pays de Jolliet* . . . Dollard Cyr  
 322. *Les œuvres pontificales de charité durant la  
 guerre* . . . R. P. Cavalli, S. J.  
 323. *Les Sœurs de Saint-Paul de Chartres en  
 Gaspésie* . . . Abbé Pierre Veilleux  
 324. *Franco et l'Espagne* . . . E. S. P.  
 325. *La première Sainte américaine*.  
     Luigi d'Apollonia, S. J.  
 326. *Cinquante ans de journalisme catholique*.  
     E. S. P.  
 327. *La Bible*, } Jacques Leclerc, O. F. M.  
     *votre livre*. } Léandre Poirier, O. F. M.
328. *Pour les bibliothèques publiques*.  
     G.-E. Marquis  
 329. *L'Établissement des jeunes*. J.-M. Gauvreau  
 330. *Dans les trois Amériques*. Chanoine Cardijn  
 331. *Regards sur l'Allemagne occupée* . E. S. P.  
 332. *Les « témoins » d'une sottise*. René Bergeron  
 333. *L'Apostasie des temps nouveaux*.  
     R. P. Desqueyrat, S. J.  
 334. *Le bx Contardo Ferrini* . Gaetano di Sales  
 335. *Mgr Philippe Perrier* . . . Omer Héroux,  
     Chan. Groulx, L.-Athanase Fréchette  
 336. *L'U. R. S. S., terre d'oppression* . E. S. P.  
 337. *Bernardin Réalino*. J. L'Archevêque, S. J.  
 338. *Le Logement ouvrier* . Chanoine Lesage  
 339. *Quelle est la bonne Eglise ?*...  
     R. P. Patrick Harvey, S. J.  
 340. *Sous le régime soviétique* . . . XXX  
 341. *La Retraite de trente jours* Joseph Ledit, S. J.  
 342. *Catholiques de tous les pays, unissez-vous !*  
     R. P. Remigius Dieteren, O. F. M.  
 343. *Une vie rayonnante*.  
     Mme Rocheleau Rouleau  
 344. *Vers les brevis perdues*. Abbé Georges Thuot  
 345. *Vers la compétence*.  
     Joseph-P. Archambault, S. J.  
 346. *Lecteurs et Libraires I* . P. P. Gay, C. S. Sp.  
 347. *Lecteurs et Libraires II* . P. P. Gay, C. S. Sp.  
 348. *Jeunesse communiste internationale* . E. S. P.  
 349. *Pour un dimanche chrétien*.  
     R. P. Archambault, S. J.  
 350. *Le Mouvement international catholique*.  
     Giovanni Hoyois  
 351. *Qu'est-ce que la Bible ?* . . . Vézina, S. J.  
 352. *La paix pour la famille et par la famille*.  
     R. P. Bernardin Verville, O. F. M.  
 353. *La Hongrie dans l'étau de fer* . . J. Navier  
 354. *L'Eglise de Chine* . . . P. Mertens, S. J.  
 355. *Professionnels et culture classique*.  
     Chanoine Lionel Groulx  
 356. *Le Jubilé sacerdotal de Pie XII*.  
     R. P. Archambault, S. J.  
 357. *La dixième province du Canada*. . E. S. P.  
 358. *Le Comité de la Survivance française en  
 Amérique* . . . Abbé Adrien Verrette  
 359. *Formation religieuse dans l'enseignement  
 secondaire* . R. P. Fernand Porter, O. F. M.  
 360. *Cinquante ans à la Délégation apostolique*.  
     R. P. Luigi d'Apollonia, S. J.  
 361. *L'Année sainte* . R. P. Archambault, S. J.  
 362. *Procédés actuels d'investigation de la  
 conscience* . . . Joseph Géraud, P. S. S.  
 363. *Qu'est-ce qu'une Sœur Blanche ?* . . O. T.  
 364. *Jérusalem et les Lieux Saints* . . E. S. P.  
 365. *Les valeurs humaines dans le domaine rural*  
 366. *Auxiliaires du Purgatoire*.  
     Marie René-Bazin  
 367. *Pourquoi aimer le Moyen Age*.  
     R. P. Benoît Lacroix, O. P.  
 368. *Pourquoi une fédération des Sociétés Saint-  
 Jean-Baptiste* . . . Rodolphe Laplante  
 369. S. Exc. Mgr Léger. . . I. S. P.  
 370. *Paroisse et démocratie au Canada français*.  
     S. Exc. Mgr Maurice Roy  
 371. *Claver, émule de Xavier* . Jean Genest, S. J.  
 372. *Marguerite Bourgeoys* . S. Exc. Mgr Léger  
 373. *Les Carrières* — X.  
     A.-J. Laurence et J.-A. Messier  
 374. *L'Éducation chrétienne* . S. Exc. Mgr Léger  
 375. *La doctrine sociale de Léon XIII  
 et de Pie XI* . . . Joseph-P. Archambault, S. J.  
 376. *Haiti, pays catholique et français* . I. S. P.

N. B. — Les numéros omis sont épuisés.

Prix: 15 sous l'exemplaire. Abonnement (10 numéros par année): \$1.00

**LES ÉDITIONS BELLARMIN, 8100, rue Saint-Laurent, Montréal**

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

